

le réseau rhônalpin d'éducation pour la santé étudie différentes formes d'organisation. Cette question n'est pas neutre car, derrière le montage juridique, il s'agit de « concevoir un type de gouvernance qui permette d'organiser les pouvoirs tant politiques que techniques et de sortir des crises par le haut, en construisant des outils de gestion, de régulation partagés », poursuit Claude Bouchet.

Des défis à relever ensemble

L'année 2005 s'annonce comme un tournant pour la création de ces deux structures ; quatre questions sont au cœur des débats entre les différents partenaires :

- définir le niveau territorial le plus pertinent pour agir : ce ne peut être qu'à la fois la région comme centre de ressources et les départements comme promoteurs de programmes. Il faut également réussir à développer des services de prévention au niveau local, en particulier dans les zones les plus démunies ;
- renforcer le partenariat, qui est toujours complexe, composer avec les complémentarités des cultures, les dif-

férences de compétence et aussi l'éloignement : la région Rhône-Alpes est en effet aussi vaste que la Belgique ;

- assurer la continuité des équipes et des budgets ;
- décider ensemble du sens que l'on donne à l'éducation pour la santé, et de sa place. Pour Claude Bouchet, ce dernier point est essentiel car la prévention et la promotion de la santé se fondent sur une démarche globale, avec un socle de valeurs et de méthodes : « Il est essentiel de garder cette boussole pour l'organisation à venir et d'accepter un possible décalage avec le modèle dominant de prévention et d'évaluation à un moment donné. L'organisation à venir doit aider à construire et pas seulement à agir. »

Formation et appui aux programmes régionaux

La création de l'Espace régional de santé est assez avancée : un projet a été remis, en mars 2005, aux trois institutions associées, la nouvelle structure devrait gérer des services communs autour de la documentation et des systèmes d'information, de l'appui métho-

dologique (en particulier l'évaluation) et de la formation, en appui aux futurs programmes régionaux de santé. Quant au réseau rhônalpin d'éducation pour la santé, « l'enjeu est clairement de concourir collectivement et efficacement à la mise en œuvre du schéma régional d'éducation pour la santé », indique Claude Bouchet. Les réponses partagées aux appels à projets de l'INPES (schémas régionaux d'éducation pour la santé, cancer, etc.) sont un outil essentiel de cette structuration. Des réunions de multiples intervenants se succèdent pour concourir à ces constructions. Ces deux dynamiques de rapprochement impliquent un remaniement des pratiques et habitudes. Côté associations, les négociations sont toujours complexes, chacun défendant légitimement sa propre identité et étant amené à faire des concessions. Les institutions, pour leur part, sont confrontées à la difficile construction de la politique régionale de santé publique. Au total, en dépit des difficultés, les associations engagées dans cette double initiative devraient, selon Claude Bouchet, en sortir renforcées.

Éducation pour la santé : les pôles de compétence émergent dans les régions

La nouvelle loi de santé publique incite les acteurs de l'éducation pour la santé à se réunir dans des « pôles de compétence ». Ces pôles se constituent actuellement dans les régions, autour de quatre thèmes : documentation, formation, conseil méthodologique, et évaluation. Gros plan sur plusieurs régions et sur le réseau national de documentation qui se met en place.

Plusieurs pôles de compétence d'éducation pour la santé, en cours de constitution, ont été présentés lors des Journées de la prévention. Ainsi, en Alsace, des structures intervenant en éducation pour la santé au niveau régional (repérées par l'état des lieux réalisé dans le cadre du schéma régional d'éducation pour la santé (Sreps)) se sont regroupées, depuis le début de l'année 2005, pour mettre en œuvre un pôle de compétence. Trois structures régionales représentant chacune un des champs de l'éducation pour la santé ont pris cette initiative : le comité régional d'éducation pour la santé Alsace (Cres),

le Centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances (Cirdd) et l'Observatoire régional de la santé Alsace (Orsal).

Le pôle de compétence offrira, d'ici la fin 2005, une plate-forme de services en méthodologie et d'accompagnement de projet. Cette plate-forme a pour objectif :

- d'apporter une assistance au montage, au suivi ou à la mise en place d'évaluation de projets en éducation pour la santé ;
- de promouvoir une « démarche qualité » en éducation pour la santé dans la région ;

- de réduire les inégalités territoriales de l'offre en éducation pour la santé sur l'ensemble de la région ;
- d'aider les acteurs de proximité à faire appel à l'intervenant le mieux adapté à son projet ;
- de promouvoir les pratiques coopératives en éducation pour la santé dans la région.

Documentation : un outil de qualité des actions

Des diagnostics s'appuyant sur une documentation exhaustive et validée scientifiquement, des outils pédagogiques sélectionnés sur des critères

explicités et accessibles, des outils de suivi et d'évaluation fiables, des professionnels aux connaissances à jour et aux pratiques inscrites dans un environnement théorique clarifié : réunir l'ensemble de ces éléments contribue visiblement à la qualité des actions menées. D'ailleurs, dans le cadre du schéma régional d'éducation pour la santé de Bourgogne, le développement des activités documentaires contribue à l'objectif d'accroissement de la professionnalisation des intervenants en éducation pour la santé.

En Bourgogne, l'activité documentaire du futur pôle régional de compétence se développe à partir du repérage des enjeux actuels de la documentation en éducation pour la santé, d'une analyse de l'existant et de la mise en place de produits et services adaptés :

– les principaux enjeux sont : l'accès pour tous à une offre documentaire de qualité, la mutualisation des ressources documentaires et la concertation, l'usage de l'Internet, la professionnalisation des acteurs de la documentation ;

– l'analyse de l'existant a permis d'identifier cinquante-huit centres de ressources, employant cent une personnes chargées des ressources documentaires, dont un tiers seulement ont une formation initiale en documentation ;

– enfin, en ce qui concerne la mise en place de produits et services, des journées d'échanges de pratiques sont organisées pour les personnes chargées des ressources documentaires, une formation à la recherche d'information en éducation pour la santé est offerte aux intervenants et une lettre électronique sera diffusée.

Au niveau interrégional cette fois, le mode de fonctionnement et les travaux du groupe national des documentalistes en éducation pour la santé (coordonné par le comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et financé par l'INPES) constituent un soutien direct à la qualité de l'activité documentaire en éducation pour la santé. Le groupe vise en effet à doter les régions d'outils et de procédures sur lesquels s'appuyer : mise à jour du plan de classement (2003) et du thesaurus (2003), élaboration de listes de référence sur les thèmes de la prévention du sida (2003) et des dépendances (2004), élaboration d'un cahier des charges de formation pour les per-

sonnes chargées de la documentation (2004), réalisation d'un guide de l'activité documentaire (2004) et d'un guide d'évaluation (2005).

Les régions bénéficient de l'appui des autres régions et d'un appui national par le biais des travaux du groupe national et de l'appel à projets Sreps de l'INPES. Ces deux modalités sont complémentaires et doivent permettre de répondre aux besoins exprimés, notamment lors de ces Journées de la prévention : disposer d'un fonds documentaire de référence sur le thème de l'éducation pour la santé ; proposer des formations à la recherche d'information en éducation pour la santé, y compris sur Internet ; développer un appui à l'activité de diffusion.

Pôle formation en Guadeloupe

Autre thème catalyseur, la formation : les pôles de compétence en éducation pour la santé ont notamment pour vocation de structurer le champ de la formation en éducation pour la santé et en éducation du patient. À titre d'exemple, le projet de la Guadeloupe a fait l'objet d'une présentation sur cet axe. L'état des lieux réalisé dans le cadre du schéma régional d'éducation pour la santé en Guadeloupe a permis d'identifier dans ce domaine le manque de formations universitaires et un nombre de formations à la fois non diplômantes et hétérogènes, réalisées à la carte et sans coordination. Ce constat a pu être affiné grâce à la mise en place d'une étude de besoins de formation auprès des professionnels, qui a montré que 67 % des acteurs intervenant dans le champ n'ont pas été formés spécifiquement à l'éducation pour la santé. L'élaboration et la planification des programmes de formation sont prévues pour 2006-2007. Ainsi, le projet d'activité du pôle de compétence contribue à relever le défi de la formation en éducation pour la santé des professionnels du champ en Guadeloupe ; il permettra l'identification des compétences mobilisables, en vue de créer un réseau d'éducation pour la santé, vecteur d'échanges, y compris avec les autres territoires des Antilles.

Enfin, la formation est également l'une des priorités de la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (Fnès), qui a mis en place un groupe national sur ce thème. Ce

groupe – constitué de représentants de neuf régions et de l'INPES – a pour objectif de promouvoir le développement de projets d'éducation pour la santé de qualité, par l'amélioration des compétences des acteurs. À cette fin, un état des lieux de l'offre de formation a été réalisé en 2004. Les premiers résultats montrent que l'activité de formation représentait 17 % de l'activité totale des comités régionaux d'éducation pour la santé (Cres). Elle concerne le plus souvent des formations de sensibilisation auprès d'acteurs-relais et des formations plus conséquentes en direction des acteurs du champ. Une analyse plus fine permettra de formuler ultérieurement des recommandations.

Catherine Lavielle, Documentaliste,

Direction des affaires scientifiques,

Christine Gilles, Chargée de mission,

Guillaume Jégousse, Chargé de projet,

Jérôme Foucaud, Chargé de mission,

Direction du développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique, INPES.

► Pour en savoir plus

Pôle de compétences Alsace :

Nicole Chauder, Cres Alsace-Lorraine, Strasbourg.

Odile Montalvo, Drass d'Alsace, Strasbourg.

Stéphane Favret, Urcam d'Alsace, Strasbourg.

Documentation en région Bourgogne :

Sabrina Deschamps, Sandrine Louesnon, Cores de Bourgogne, Dijon.

Jean-François Dodet, Drass de Bourgogne, Dijon.

Groupe national de documentalistes :

Nathalie Cornec, Cres Paca, Marseille.

Catherine Lavielle, documentation, INPES, Saint-Denis.

Formation en éducation et promotion de la santé, Sreps Guadeloupe :

Anne Danière, Coges Basse Terre, Guadeloupe.

Patrice Richard, DSDS de Guadeloupe, Gourbeyre.

Groupe Fnès formation :

Isabelle Escure, Cres Poitou-Charentes/ Codes Vienne, Poitiers.